

Urbanisme - Lanfains

Mise à jour le 14 octobre
2020

Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur

La commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 mars 2021.

Il est consultable en mairie et téléchargeable sur le

[Géoportail de l'urbanisme \(https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/\)](https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/)

Les procédures en cours

Pas de procédures en cours.

Instauration du Droit de Préemption Urbain

Par délibération en date du 22 avril 2021, le conseil d'agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération a soumis au droit de préemption urbain toutes les zones U (urbaines) et AU (à urbaniser) de la commune.

Déclaration préalable pour les clôtures

Par délibération en date du 22 avril 2021, le conseil d'agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de soumettre les travaux d'édification de clôture à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal de Lanfains sauf ceux nécessaires à l'activité agricole ou forestière.

